

De Ceillac à Saint-Véran

Ceillac



(Equin'errance)



Une entrée en matière riche et coriace entre deux villages incontournables et le passage entre la Pointe de Rasis et la Tête de Jacquette. La splendeurs des alpages fleuris et la contemplation d'un aigle compenseront les difficultés techniques propres à ce sentier de pure montagne.

Le village typiquement montagnard de Ceillac sert de point de départ pour cette première journée marquée par la découverte des hameaux du Cristillan et le franchissement du Col des Estronques. Avec l'altitude, de beaux points de vue se dégagent. Le Bois du Moulin et l'Aigue-Blanche préparent la traversée de Saint-Véran d'où on rejoindra la Chalp par un sentier boisé.

Infos pratiques

Pratique : CHEVAL

Durée : 6 h

Longueur : 18.2 km

Dénivelé positif : 1242 m

Difficulté : Difficile

Thèmes : Flore, Patrimoine et histoire, Sommet

Accessibilité : Rando avec âne



Itinéraire

Départ : Ceillac

Arrivée : Saint-Véran

Balisage :  Equestre

Sortir de Ceillac par la route en direction de la vallée du Cristillan, du parking des Claux, des Cols Fromage et des Estronques.

1. Quitter la route pour le GR5/58 qui monte à gauche vers le Villard et le Col des Estronques.
2. Une fois la piste atteinte, la prendre à droite. Au Villard, continuer sur le GR58 passant par le Tioure (ruines) et Rabinoux (chapelle Saint Ours).
3. Monter le sentier GR58 dans l'alpage jusqu'au Col des Estronques (2651m) en profitant de la vue sur Ceillac. Au Col des Estronques, vous passez entre la Pointe de Razis et la Tête de Jacquette et apercevez Saint Véran et le Col de Clausis. Redescendre sur le versant opposé par une sente d'alpage parfois un peu technique (étroite, raide, quelques dalles de pierres !), le long du Rif Lamaron sous les Costes du Puy.
En bas, admirer la cascade avant de franchir le gué puis passer dans le Bois du Moulin.
4. Au « Bosquet », quitter le GR et suivre la direction de Clausis et du Pont Vieux d'abord sur un chemin qui monte raide puis à flanc dans le bois. Rejoindre et continuer sur la piste le long de l'Aigue Blanche.
5. Emprunter le Pont Vieux (2ème pont, GR58) pour remonter jusqu'au parking de l'oratoire de Sainte Lucie, traverser Saint Véran et continuer sur la route jusqu'à l'oratoire de la Sainte Vierge.
6. Descendre sur la sente herbeuse (PR) à gauche en direction de La Chalp jusqu'au gîte La Baïta du Loup.

• Etapes :

La Baïta du Loup : <https://labaitaduloup.com/>

L'Estoilies : <http://www.estoilies.com/>

Au « Bosquet » prendre le Pont du Moulin et monter en face aux Raux pour installer le cheval et visiter Saint Véran en piéton.

La Maison de Gaudissart : <https://www.gaudissard.com/>

Continuer l'itinéraire en suivant l'étape 2 et, en remontant vers Molines, traverser la D205 et suivre la direction de Gaudissart.

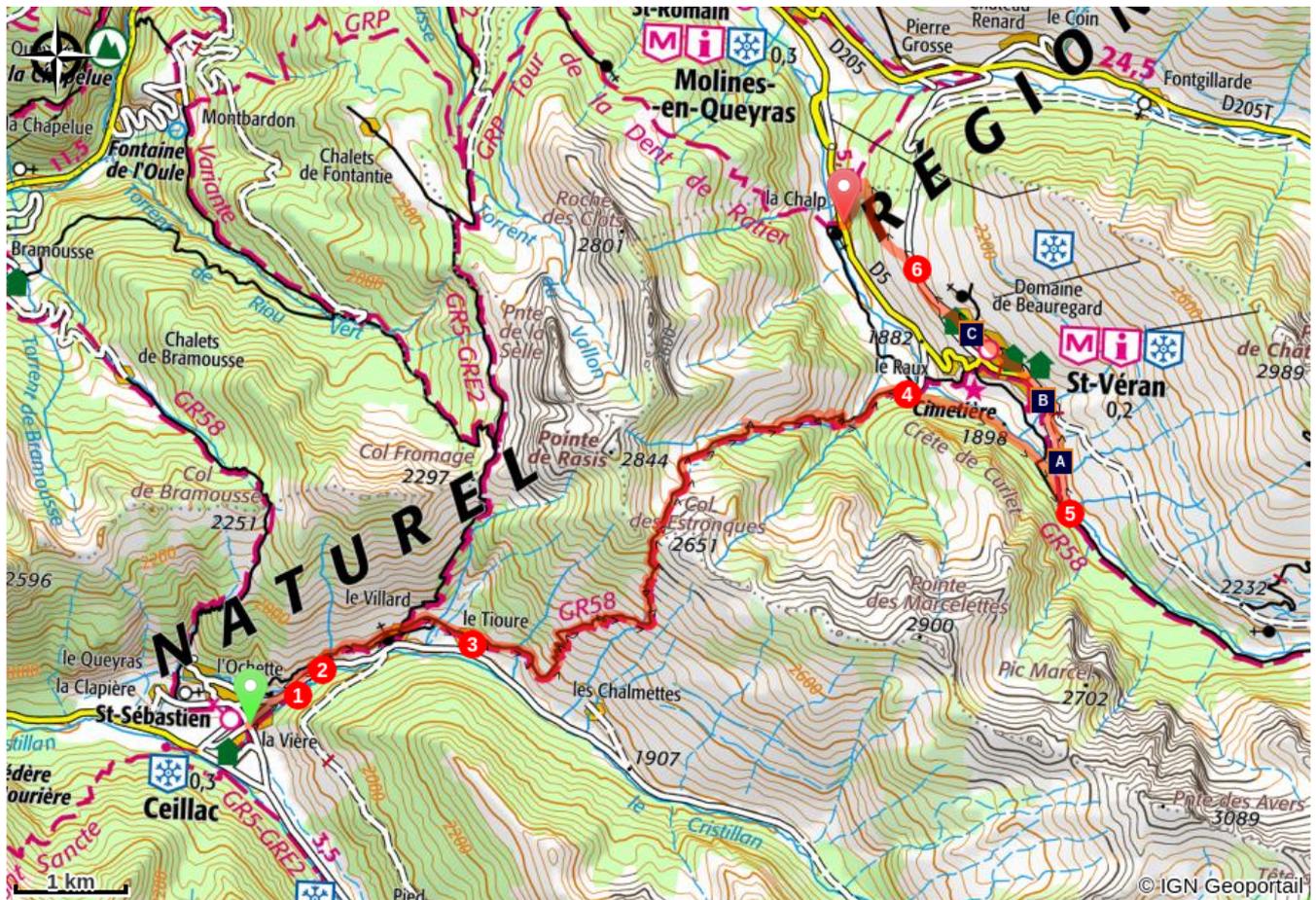
La Lobbio : <http://www.hotel-lalobbio-queyras.com/>

A partir de l'oratoire de la Sainte Vierge, prendre la direction du Chalet des Amoureux puis Le Coin par le Pont de Chanterane et la D305.

> **A NOTER** : une aire d'accueil a été aménagée par la municipalité pour vous permettre de garer vos vans durant votre séjour et héberger vos chevaux la première nuit. L'aire se situe au niveau du pont du Pasquier, l'accès est gratuit mais les réservations sont obligatoires en mairie : 04 92 45 15 17 - 06 30 73 31 78

[+ d'infos](#)

Sur votre chemin...



-  Mélèze (A)
-  Fontaine (C)

-  Point de vue à sortie de St Véran (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Parc Naturel Régional du Queyras : respecter le règlement.

Certains sites sont sensibles : rester sur les sentiers.

Zone de pâturage : respecter les indications concernant les chiens de troupeaux.

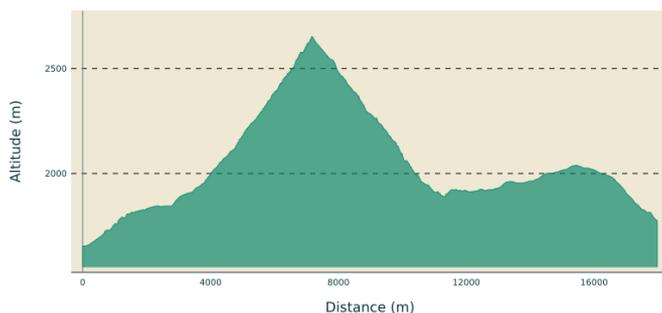
Respecter les précautions spécifiques liées au milieu montagnard (météo, chutes de pierres...)

Cavalier bon marcheur, cheval solide et entraîné.

Etant donné les dénivelés, la vitesse est estimée généralement à 3 km/h

Pour randonner dans le Queyras avec un professionnel du tourisme équestre, contacter Amandine Emery aux Sabots de Vénus ou Vincent Rasse à l'école d'équitation du Lac.

Profil altimétrique



Altitude min 1653 m

Altitude max 2652 m

Parking conseillé

Parking du Chemin de Laurette

Sur votre chemin...



Mélèze (A)

Le mélèze est un arbre pionnier. Il s'installe sur les sols pauvres. Perdant ses aiguilles en hiver, il enrichit le substrat. Son port aéré et l'espace que laissent les arbres entre eux, permettent au soleil de percer tout en conservant de la fraîcheur et de l'humidité. Ce doux mélange permet à de nombreux végétaux de se développer. Profitant de la baisse de l'activité pastorale, le mélèze recolonise les espaces autrefois exploités. Ainsi il prépare le terrain pour les autres conifères qui pourront s'implanter grâce à lui.

Crédit photo : Benjamin Musella - PNR Queyras



Point de vue à sortie de St Véran (B)

A la sortie de Saint-Véran, vue sur la crête de la Rousse et la Roche des Clots. En premier plan un sorbier des oiseleurs, porte son flamboyant manteau automnal.

Crédit photo : Benjamin Musella - PNR Queyras



Fontaine (C)

Vous trouverez ce type de fontaine dans tout le Queyras. A Saint Véran, chaque quartier possède la sienne. Fabriquées en Mélèze (bois imputrescible). Elles sont composées de deux parties : la tino et le batchas. La tino, où l'eau arrive est ronde. Elle servait d'abreuvoir pour les animaux. Les hommes venaient également y prélever l'eau pour leurs besoins personnels. Le batchas est rectangulaire. Il servait à faire la lessive.

Crédit photo : Benjamin Musella - PNR Queyras



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

